

## LE DIVORCE

DISPOSITIONS VISANT À PERMETTRE AU SÉNAT  
D'EXAMINER LES BILLS

**M. M. D. Morton (Davenport)** demande à présenter le bill n° C-17, concernant la procédure applicable aux divorces parlementaires.

**Des voix:** Veuillez expliquer la mesure.

**M. Morton:** L'objet de la mesure est de permettre au Sénat d'examiner tous les bills de divorce sans avoir à les envoyer à la Chambre des communes. Cette façon de procéder a été adoptée pour la première fois par la Chambre des communes d'Angleterre, dans des conditions semblables à celles qui existent au Canada à l'heure actuelle.

(La motion est adoptée et le bill est lu pour la 1<sup>re</sup> fois.)

## LES RELATIONS INDUSTRIELLES

OCTROI DE CONGÉS STATUTAIRES RÉMUNÉRÉS  
AUX EMPLOYÉS

**M. Erhart Regier (Burnaby-Coquitlam)** demande à présenter le bill n° C-18 tendant à accorder, aux employés, des jours de fête statutaires payés ainsi qu'une rémunération supplémentaire pour le travail accompli les-dits jours.

**Des voix:** Explications, s'il-vous-plait!

**M. Regier:** Aux termes de la proposition de la loi, les employés soumis à la juridiction fédérale en matière de travail recevront leur paye régulière pour au moins huit jours de fêtes statutaires chaque année, sans avoir à travailler ces jours-là. Toutefois, si ces employés sont astreints à travailler un jour de fête statutaire ils en seront rémunérés à temps double.

(La motion est adoptée et le bill est lu pour la 1<sup>re</sup> fois.)

ÉTABLISSEMENT D'UN TAUX DE SALAIRE MINIMUM  
POUR LES EMPLOYÉS

**M. Arnold Peters (Timiskaming)** demande à déposer le bill n° C-26, visant à établir un salaire minimum pour les employés.

**L'hon. M. Martin:** Expliquez-vous!

**M. Peters:** Ce bill a pour but d'établir un salaire minimum de \$1.25 l'heure pour tous les employés qui sont soumis à la juridiction fédérale.

(La motion est adoptée et le bill est lu pour la 1<sup>re</sup> fois.)

## L'INDUSTRIE

MESURE VISANT À PROMOUVOIR L'INDUSTRIE ET  
À RÉDUIRE LE CHÔMAGE DANS LES PROVINCES  
DE L'ATLANTIQUE

**M. R. C. Coates (Cumberland)** demande à déposer le bill n° C-20, tendant à assurer la mise en valeur de certaines provinces par répartition des industries et l'allègement du chômage qui sévit dans ces provinces.

**Des voix:** Expliquez!

**M. Coates:** Le bill a pour but d'accorder certaines concessions spéciales en vue de l'établissement d'industries dans les provinces de l'Atlantique.

(La motion est adoptée et le bill est lu pour la 1<sup>re</sup> fois.)

## LE FRASER

MESURE VISANT À PROTÉGER LA NAVIGATION  
ET LES PÊCHERIES

**M. A. D. McPhillips (Victoria, C.-B.)** demande à présenter le bill n° C-21 concernant la navigation et la pêche au saumon sur le fleuve Fraser.

**Des voix:** Explications!

**M. McPhillips:** En deux mots, ce projet de loi a pour objet d'interdire la construction sur le Fraser de barrages hydro-électriques ou autres obstacles qui pourraient nuire à la remonte du saumon du Pacifique ou à la navigation sur ce fleuve.

(La motion est adoptée et le bill est lu pour la 1<sup>re</sup> fois.)

## LES SWEEPSTAKES

MESURE PORTANT ÉTABLISSEMENT D'UNE  
COMMISSION DES SWEEPSTAKES

**M. J. F. Browne (Vancouver-Kingsway)** demande à déposer le bill n° C-22, prévoyant à l'établissement d'une Commission des sweepstakes au bénéfice d'hôpitaux.

**Des voix:** Expliquez!

**M. Browne (Vancouver-Kingsway):** Le bill a pour objet de pourvoir à l'établissement d'une commission des sweepstakes au bénéfice d'hôpitaux, ayant le pouvoir de tenir des loteries nationales en faveur des hôpitaux.

(La motion est adoptée et le bill est lu pour la 1<sup>re</sup> fois.)

AUTORISATION DES LOTERIES AU PROFIT DES  
HÔPITAUX ET DES UNIVERSITÉS

**M. L.-J. Pigeon (Joliette-L'Assomption-Montcalm)** demande à présenter le bill n° C-23, concernant les loteries dites sweepstakes au bénéfice d'hôpitaux et d'universités.

**Des voix:** Expliquez-le.